



Information sur le traitement de vos données

Quel est le cadre juridique du traitement de vos données ?

Santé publique France est responsable du traitement (collecte, conservation, anonymisation, analyse) des données vous concernant nécessaire à la réalisation de l'enquête. Ipsos est le sous-traitant de santé publique France, chargé du recueil de ces données et de leur anonymisation.

Ce traitement n'est pas obligatoire et est fondé sur la réalisation d'une mission d'intérêt public et sur votre consentement pour le traitement des données de santé.

Aucun transfert de vos données hors de l'Union européenne n'est mis en œuvre.

Quelles données me concernant font l'objet d'un traitement et qui peut y accéder ?

Plusieurs catégories de données sont ici traitées :

- **Données d'identification** nécessaires à la prise de contact et à la passation du questionnaire : Il s'agit de vos coordonnées postales, mail et téléphoniques recueillies par Ipsos auprès des différents annuaires et auprès de certains participants. Seul Ipsos dispose de ces données, qui sont conservées pendant une durée n'excédant pas 12 mois après l'enquête.
- **Données d'études anonymes** composées de vos réponses aux questionnaires portant sur vos caractéristiques sociodémographiques (âge, sexe, catégorie professionnelle, localisation géographique, etc..), des données sur votre santé (état de santé général, survenue ou non d'une infection au covid et circonstances et conséquences possibles d'une telle infection sur votre santé), à l'exclusion de toute donnée permettant de vous identifier directement ou indirectement.
Les données d'étude sont collectées par Ipsos. Avant de transmettre les données d'étude à santé publique France, Ipsos supprime tout prénom, date de naissance, commune et code postale de résidence, et les remplace par un numéro de confidentialité, un âge, une région et des caractéristiques de votre communes (ex : urbaine/non urbaine, échelle de la population). Santé publique France n'accède jamais à votre identité et conserve les données d'étude anonymes pendant 10 ans. Santé publique France procède à l'analyse de ces données anonymes avec l'appui d'équipes de chercheurs partenaires.

Quels sont mes droits sur les données traitées ?

Retrait du consentement, opposition, accès, rectification, limitation, effacement

Conformément à la loi informatique et libertés, Vous pouvez **retirer votre consentement** au traitement des données d'étude et en demander la portabilité, vous **opposer à l'utilisation de vos données d'identification, demander pour l'ensemble de ces données l'accès, la rectification, la suppression et la limitation**:

- Le retrait de votre consentement entraîne automatiquement la suppression de l'intégralité des données vous concernant (données d'enquête et données d'étude)
- Le droit d'opposition empêche toute utilisation des données collectées.
- Le droit d'accès vous permet de demander à consulter les données vous concernant et à en obtenir une copie;

- Le droit de rectification vous permet de demander de faire corriger les données vous concernant si vous constatez qu'elles contiennent une erreur ;
- Le droit à l'effacement vous permet de demander que les données vous concernant soient effacées.
- Le droit de portabilité vous permet de demander une copie exploitable de vos données d'étude.

En parallèle du traitement de votre demande de rectification ou de votre demande d'opposition par exemple, vous pouvez demander à limiter l'utilisation des données vous concernant, ce qui empêche temporairement leur exploitation.

Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant par courriel à : dpo.france@ipsos.com ou par courrier à : Ipsos – Data Protection Officer - 35 rue du Val de Marne, 75013 Paris.

L'exercice de ces droits ne sera plus possible une fois la suppression des données d'identification effectuée par Ipsos.

Réclamation auprès de la CNIL

Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés par Santé publique France, vous pouvez déposer une réclamation auprès de la Commission nationale informatique et libertés.

Consultation du DPO

Pour plus d'information sur ce traitement de données, vous pouvez consulter le délégué à la protection des données de santé publique France(dpo@santepubliquefrance.fr).